

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

AVOCATS SANS FRONTIÈRES CANADA SALUE LA SIGNATURE DE L'ACCORD DE PAIX ENTRE LE GOUVERNEMENT COLOMBIEN ET LA GUÉRILLA FARC-EP

Bogotá et Ville de Québec, le 26 septembre 2016 – Avocats sans frontières Canada (ASFC) salue la signature de l'accord de paix entre le gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de la Colombie - Armée du peuple (FARC-EP) et se réjouit de la résolution des parties à mettre un point final à un conflit armé qui perdure depuis plus de cinquante ans et qui a causé des millions de victimes.

Active en Colombie depuis près de 14 ans, ASFC se félicite que la communauté internationale prenne la pleine mesure de l'importance de cette signature, comme le démontre notamment la présence du Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon, et se déclare prête à accompagner le processus de paix une fois qu'il sera engagé. « *Nous sommes convaincus de l'importance de cet accord et de ses répercussions positives au-delà de la Colombie* » souligne le directeur général d'ASFC, Me Pascal Paradis.

ASFC note par ailleurs avec satisfaction que le ministre des Affaires étrangères du Canada, l'honorable Stéphane Dion, sera présent à Carthagène en Colombie pour la signature officielle de l'accord, et veut y voir la preuve que le gouvernement canadien entend apporter son concours à la transition vers la paix. « *Dans le présent contexte historique, Avocats sans frontières espère vivement que le Canada appuiera la mise en œuvre des mécanismes de justice transitionnelle prévus par l'accord de paix. Le succès de ces mécanismes est l'une des clés de la réconciliation et de la stabilisation du pays. Le droit des victimes à la vérité et à la justice doit devenir une réalité pour qu'une paix durable s'instaure en Colombie* », a indiqué Pascal Paradis.

L'accord signé ce jour sera soumis à l'approbation du peuple colombien par voie référendaire le 2 octobre prochain. Dans l'attente de ce résultat, ASFC demeure déterminée à accompagner les efforts de ses partenaires colombiens à l'émergence de la paix, de la justice et de la réconciliation dans le respect du droit des victimes.

À propos d'[Avocats sans frontières Canada](#) :

Avocats sans frontières Canada (ASFC) est une organisation non gouvernementale de coopération internationale dont la mission est de soutenir la défense des droits humains des personnes en situation de vulnérabilité par le renforcement de l'accès à la justice et à la représentation juridique. ASFC est active en Colombie depuis 2003 où elle participe au dialogue national sur la justice transitionnelle et appuie la représentation juridique des victimes du conflit, notamment dans des cas emblématiques de graves violations des droits humains.



LAWYERS WITHOUT BORDERS
AVOCATS SANS FRONTIERES
ABOGADOS SIN FRONTERAS
Canada

Renseignements au Canada : Jeanne Pariseau
Agente des communications et événements
(418) 907-2607 poste 110
(581) 991-9907

Renseignements en Colombie : Stelsie Angers
Coordinatrice d'ASFC en Colombie
Info.colombia@asfcanada.ca

Pour connaître en primeur les nouvelles en provenance d'ASFC, joignez-vous à nous sur :



Site Internet <http://www.asfcanada.ca/fr>
Facebook www.facebook.com/asfcanada.ca
Twitter www.twitter.com/ASFCanada
LinkedIn www.tinyurl.com/linkedinASFC